

ENTRETIEN AVEC SALVATORE MAUGERI ANCIEN PRÉSIDENT DU BUREAU DU RT 30

Olivier Cléach

Olivier Cléach (OC) : *Pour commencer, pourrais-tu retracer ton parcours, et en particulier ce qui t'a amené à la sociologie ?*

Salvatore Maugeri (SM) : Je suis venu à la sociologie tardivement. Je me suis inscrit à l'université après plusieurs années de petits boulots et autres activités exercées dans les marges du salariat, à la recherche d'une position sociale qu'on peut qualifier d'alternative. J'avais dix ans en 1968, vingt-trois au moment de l'arrivée au pouvoir de Mitterrand. Je suis le produit des années 1970, porté par un certain nombre d'aspirations utopiques que l'évolution sociale des années 80, mais aussi des péripéties personnelles, se sont chargées de discipliner.

À 25 ans, totalement en panne dans mon parcours existentiel, je suis devenu père et me suis senti des obligations. Mon inscription en sociologie a été purement instrumentale : j'ai d'abord pu bénéficier d'une bourse, puis d'un emploi de pion. C'est tout ce que je visais : un peu de stabilité économique sans avoir à user ma vie à l'usine contre des salaires de misère – ce qui était mon destin plus ou moins inévitable. Je viens en effet d'une modeste famille d'immigrés siciliens, arrivée en France pour fuir la misère, en 1956. Mon père était ouvrier maçon, il a appris le français sur les chantiers. Ma mère et lui ont gardé jusqu'à leur mort l'accent de leur jeunesse. Le renouvellement de mon contrat dépendant de mes succès scolaires, j'ai travaillé à obtenir chaque année mes diplômes. Cela m'a emmené jusqu'au DEA¹, période pendant laquelle j'ai commencé à gagner ma vie comme chercheur contractuel. On pourra y revenir plus tard.

J'ai passé mon DEUG à l'université de Besançon. À ce moment-là, le cursus sociologique s'arrêtait à ce niveau de diplôme. Pour continuer ses études, il fallait émigrer dans une autre ville. J'ai choisi Strasbourg – il fallait que ce soit près de Besançon, où j'avais mon boulot de pion et ma fille ; j'y avais un ami d'enfance, qui a bien voulu me louer une chambre à bon compte. Là-bas, la formation s'est « musclée ». J'ai découvert Max Weber.

¹ Soutenu à l'université de Besançon sur le thème du transport et de la logistique.

J'ai eu, parmi mes professeurs, Patrick Watier¹, spécialiste de Simmel et de la sociologie allemande en générale. Il y avait aussi Christian de Montlibert², réputé pour être « bourdieusien », qui avait sans doute été au principe du recrutement d'un autre élève de Bourdieu dont j'ai oublié le nom.

Autour d'eux, exerçaient plusieurs enseignants-chercheurs « locaux » qui cultivaient plus ou moins la mémoire de Weber. Weber fut une véritable révélation. J'avais essayé de lire et d'apprécier Durkheim qui avait plutôt la faveur des enseignants bisontins – pour autant qu'on puisse ramener l'enseignement disparate qui s'exerçait dans cette ville à une quelconque école. Quand je me suis inscrit, Pierre Lantz³ était déjà nommé professeur à Paris. Françoise Paul-Lévy était encore là, mais je serais bien en peine de préciser son rattachement doctrinal. Jean-Michel Bessette⁴, sociologue-anthropologue du crime, était inclassable. Tous les autres enseignants en poste appartenaient à d'autres disciplines : histoire, ethnologie, géographie, statistiques, etc.

Les livres de Durkheim me tombaient des mains. J'étais absolument rétif à son approche, même si j'étais incapable de préciser pourquoi. Il y avait dans le fond un trop grand « mécanisme » dans sa pensée et une façon de totaliser le social qui ne me convenait pas. Ces histoires de « conscience collective » à l'origine des « institutions », conçues comme façon de sentir, de penser et d'agir, me paraissaient discutables. Je percevais intuitivement (sous l'effet de quel déterminisme social, je ne saurais le dire) qu'on ne sentait, ne pensait et n'agissait pas tous de la même façon et qu'à la fin les « institutions » s'imposaient à nous, certes, sous l'effet de la violence du social, mais d'un social stratifié, hiérarchisé et, pour tout dire, dominé par une classe capable d'organiser à son profit les rapports sociaux. J'étais, en somme, spontanément marxiste – je n'avais jamais ouvert un livre de Marx à l'époque. Plus tard, j'ai pris conscience que les idées de Marx circulaient dans « l'inconscient collectif » depuis longtemps et que bien de nos façons de penser venaient de l'influence souterraine qu'il a exercée sur notre culture.

Olivier Cléach (OC) : *Tu avais commencé à parler de la révélation provoquée par la découverte de l'œuvre de Weber...*

Salvatore Maugeri (SM) : Oui, pour revenir à Weber, je crois que le choc a eu lieu pendant un cours que P. Watier consacrait à la polémologie. Je dois souligner déjà que l'intitulé de son cours était une sorte de surprise en soi. Le terme exerçait sur moi une sorte de fascination, purement étymologique, je dirais, à la limite du fétichisme langagier, mais j'étais surtout attiré par la matière : il existait ainsi des penseurs qui avaient choisi un thème aussi antisocial, aussi barbare que les conflits, la guerre comme sujet d'étude ? On pouvait donc prétendre faire émerger des « lois » derrière ce qui paraissait être l'expression de la brutalité la plus primaire qui soit ? Passé ce premier moment de perplexité, la découverte de la définition que Weber donne de l'État m'a totalement sidéré

¹ Patrick Watier est un spécialiste de Georg Simmel. Il est professeur à la faculté de sciences sociales de Strasbourg. Pour une présentation de ses travaux, voir le site de l'université : <http://sspsd.u-strasbg.fr/Watier.html>

² Christian de Montlibert est professeur émérite à la faculté de sciences sociales de Strasbourg. Pour une présentation de ses travaux, voir le site de l'université : <http://sspsd.u-strasbg.fr/De-Montlibert.html>

³ Pierre Lantz est nommé comme professeur à Paris 8, en 1984. Cf. https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=LHS_201_0029

⁴ <http://lasa.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4048/le-lasa/bessette-jean-michel-19802-15465.html>

par la volonté d'objectivation clinique qu'elle portait : l'État, « c'est le groupe social qui a revendiqué avec succès le monopole de l'exercice de la violence légitime » (de mémoire)¹. Je ne suis pas sûr d'avoir tout à fait compris encore cette définition, ni même qu'elle soit totalement recevable, mais elle reste pour moi une sorte d'incarnation de la pensée sociologique. On y retrouvait l'ambition durkheimienne de « traiter les faits sociaux comme des choses », mais débarrassée de cette sorte de sensibilité œcuménique que je voyais chez Durkheim : ici, on ne se voilait pas la face sur la place de la violence dans les rapports sociaux. Cette idée d'un « groupe social » qui revendique « avec succès » le droit de punir indiquait clairement les asymétries de pouvoir existant dans la société, loin des fadaïses sur le consensus social à l'origine des « institutions » et de toute illusion sur le « bien commun ».

Avec Weber, évidemment, je me suis mis à lire Marx et Bourdieu. Je dois souligner ce fait que je ne rencontrais pas de difficulté à comprendre ces auteurs, même si Bourdieu est sacrément hermétique de prime abord. Enfin, avec lui, si l'on s'y prend à plusieurs reprises, on doit admettre que chaque phrase a un sens et chaque mot, chaque virgule, on le comprend, a été méticuleusement pesée. C'est loin d'être le cas de tous les auteurs, comme on le sait. Cette faculté m'a mis en position de pouvoir conduire des échanges critiques avec ceux des enseignants que j'appréciais, en particulier Watier, et je constatais que je ne m'en tirais pas si mal dans mes controverses, ce qui m'a doté peu à peu d'une certaine confiance. « Faire des études » n'allait pas de soi dans mon esprit et j'avais abordé l'université avec beaucoup de craintes, compte tenu de mon parcours scolaire médiocre – je venais d'une formation équivalente à ce que sont aujourd'hui les bac pro. Mes bons résultats m'ont apaisé, surtout à Strasbourg, et il a commencé sans doute à se dessiner en moi quelque chose comme un objectif de carrière au moment où je me suis inscrit en DEA.

Olivier Cléach (OC) : *Juste une précision. Ton intérêt pour les sciences sociales à visée critique te portait-il déjà à t'intéresser à la gestion ?*

¹ Plus précisément, en novembre 1917, à l'université de Munich, Max Weber prononce une conférence (publiée en 1919) sur « Le métier et la vocation d'homme politique ». Dans ce cadre, il commence par circonscrire la notion de politique : « nous entendrons uniquement par politique la direction du groupement politique que nous appelons aujourd'hui "État" ou l'influence que l'on exerce sur cette direction » (Weber Max, « Le métier et la vocation d'homme politique », in Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, 10 /18, 1963 [1919], p. 124). Ce qui amène Weber à préciser ce que recouvrent, sociologiquement, les termes de « groupement politique » et d'« État ». S'il évoque bien, en citant Trotski, que « tout État est fondé sur la force », il s'empresse aussitôt de préciser que « la violence n'est évidemment pas l'unique moyen normal de l'État (...), mais elle est son moyen spécifique » (idem, p. 125). Toutefois, ce qui intéresse Weber, c'est d'identifier la singularité de l'État moderne, rationnel : « il faut concevoir l'État contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé (...) revendique avec succès pour son propre compte *le monopole de la violence physique légitime* » (idem, p. 125). Et page 126, l'auteur insiste : « l'État consiste en un rapport de *domination* de l'homme sur l'homme fondé sur le moyen de la violence légitime (c'est-à-dire sur la violence qui est considérée comme légitime) ». Cette définition n'est pas une fin en soi, mais une étape dans un processus de clarification théorique (définir la politique). Weber s'efforce de styliser, en une formule ramassée, l'idéal-type de l'État, ce qui l'amènera à définir plusieurs idéaux-types d'hommes politiques (le métier d'homme politique), de domination légitime, d'obéissance, de bureaucratie, de partis, etc. Lors de cette conférence, Weber n'hésite pas, d'ailleurs, à exprimer ses propres opinions politiques, ses désillusions (il anticipe sur la victoire de « la Réaction »), mais aussi ses encouragements aux plus jeunes membres de son auditoire, pour qu'ils parviennent à concilier « éthique de la conviction » et « éthique de la responsabilité ».

Salvatore Maugeri (SM) : Non, pas du tout. J'étais à ce moment-là loin des problématiques de travail et de gestion. Depuis l'époque de Besançon, j'avais opté pour une spécialisation en sociologie du crime et de la déviance avec Jean-Michel Bessette. J'avais réalisé une enquête très « durkheimienne » sur les viols et attentats à la pudeur, à partir d'une étude méticuleuse des archives de la cour d'appel de Besançon. Après avoir élaboré une « typologie » du crime sexuel à partir d'une approche s'inspirant du paradigme du « passage à l'acte », j'avais essayé « d'expliquer » ce qui pouvait « motiver » le criminel sexuel – tenant compte des caractéristiques des victimes, des lieux, des heures, des périodes de l'année où étaient commis les crimes, etc. Une démarche bien naïve et fautive dont j'ai compris les limites quand j'ai découvert les textes de Philippe Robert qui m'a ouvert les yeux sur les théories dites de la « réaction sociale » (c'est à travers lui déjà que j'ai approché l'interactionnisme symbolique de Howard S. Becker)¹.

Cela m'a totalement dessillé et a entraîné d'ailleurs la rupture avec celui qui encadrait mon travail jusque-là. Fatalement, j'ai voulu m'inscrire en DEA – en vue d'une thèse – avec Philippe Robert. Je lui ai écrit, sans le connaître. Il m'a donné rendez-vous, a bien voulu me prendre comme étudiant, sans toutefois pouvoir le faire officiellement, pour des raisons administratives (était-il déjà émérite, je ne m'en rappelle plus). Enfin, l'arrangement que l'on a pris est que je m'inscrivais à Paris 8, avec Robert Castel qui lui servirait de couverture. Nous étions à la fin des années 80. J'ai suivi, un an durant, les cours de Castel qui préparait son livre sur les « métamorphoses de la question sociale ». J'ai suivi aussi les enseignements de Nicolas Herpin, spécialiste de statistiques et de l'Amérique.

Le gros problème, à ce moment-là, était que j'attaquais ma dernière année de "pionnicat". J'étais atteint par la limite d'âge – voilà ce que c'est de s'y prendre trop tard ! Je voyais s'approcher la perspective sinistre d'une inscription au chômage, sans avoir droit à la moindre indemnité.

C'est l'arrivée de Pierre Tripier comme professeur et l'impulsion qu'il a donnée à la recherche bisontine qui m'ont sauvé du fracas, je crois. Philippe Robert, durant notre entretien, m'avait prévenu de façon humoristique : « Vous savez, avait-il dit, le crime, en sociologie du moins, ne paie pas ». Il voulait dire qu'il était très difficile d'espérer conduire une carrière académique dans ce type de spécialité. J'étais encore, à l'époque, porté par mes idéaux, et cette perspective ne m'arrêtait pas. Cependant, j'étais à la recherche de n'importe quel moyen pour gagner un peu d'argent. P. Tripier a obtenu pas mal de fonds pour encadrer une recherche sur le troisième âge (je ne me rappelle absolument pas ce qu'on cherchait).

J'ai été recruté, avec d'autres, comme enquêteur (je continuais à fréquenter le laboratoire de sociologie, quoique désormais inscrit ailleurs). J'ai eu à me rendre chez des « vieux », dans toute la région, pour administrer un long questionnaire. Cela m'a donné l'occasion de revenir près de chez moi, dans le Montbéliardais, et de rencontrer, dans des H.L.M. qui me rappelaient mon enfance, des personnes âgées qui évoquaient ceux auprès desquels

¹ Philippe Robert, directeur de recherche au CNRS, est un spécialiste de la sociologie du crime. Auteur d'une *Sociologie du crime*, publiée à la Découverte, en 2005, ses travaux portent sur les rapports que le citoyen entretient avec l'État (ses agents, ses institutions, ses règles) à propos du crime. C'est surtout dans ses premières enquêtes, sur les bandes d'adolescents, que P. Robert a mobilisé l'interactionnisme symbolique. Il accorde dorénavant une importance centrale aux processus de production de normes, aux effets sociaux du droit.

j'avais grandi. Je voyais bien que je commençais à changer de condition. La table qui nous séparait dans le salon de mes enquêtés, le stylo que je tenais pour cocher le bon item sur mon questionnaire, la déférence que me témoignaient les petites gens que je rencontrais, tout cela manifestait l'éloignement progressif qui s'instaurait entre eux et moi, malgré mes fringues usées et ma voiture hors d'âges.

Olivier Cléach (OC) : *Tu veux dire que tu n'es pas un héritier ?*

Salvatore Maugeri (SM) : Je me sens obligé de rapporter ces épisodes non pas par simple tentation auto-commisérative, mais pour rappeler ce qu'ont été certains parcours dans notre communauté et les distances sociales, mais aussi, fatalement, épistémologiques, qui séparent ceux qui se trouvent côte à côte dans le creuset sociologique français. J'avais l'intuition, sans être en mesure de le démontrer, que la recherche de la vérité est une lutte au sang entre individus et groupes sociaux préoccupés d'abord par leur prééminence sociale. D'où les incompréhensions face à certains de mes interlocuteurs, arcbutés sur les principes dévoyés de la neutralité axiologique wébérienne, et qui se constituent en observateurs objectifs et étrangers du jeu social, tout en étant totalement dans le bain social, un lignage sécurisant derrière eux, un habitus en phase avec les exigences académiques et une intégration vécue comme « naturelle » dans le biotope académique. Dans quelle mesure l'obsession jésuitique de respecter « tous les points de vue », affichée par certains, n'est-elle pas aussi une manière d'éviter d'interroger sa propre position sociale ?

Pour ceux de ma condition, la recherche de la vérité est un jeu à la fois écoeurant et cruel, soumise à une lutte dont l'enjeu est l'insertion sociale et professionnelle, un enjeu conduisant parfois à se renier, à composer avec ses convictions profondes, pour se ranger derrière le point de vue académiquement acceptable – ce qui signifie, au fond, politiquement recevable – qui triomphait dans la discipline. La « démocratisation de l'enseignement supérieur » a sans doute placé beaucoup d'entre nous dans cette même situation. Pour autant, nous ne revendiquons pas, à mon sens, suffisamment ce que cette position a de particulier et sans doute d'intéressant, sinon de déterminant, du point de vue sociologique. Sans doute faut-il y voir notre incapacité à nous tenir à distance du jugement de notre milieu et notre peur de nous voir stigmatisés pour ce que nous sommes : des « surclassés », des « parvenus » qui n'ont rien compris à la science.

Olivier Cléach (OC) : *Penses-tu que le statut ou la position de surclassé /parvenu ait une incidence sur l'exercice même du métier de sociologue ?*

Salvatore Maugeri (SM) : Bien sûr, mais ce n'est pas facile, ni à analyser ni à admettre. D'autant plus que, lorsque l'on possède un tel parcours, stagne en nous l'impression, la conviction que nous sommes indignes d'exercer ce métier. On est obsédé par la croyance en une imperfection foncière, par la crainte d'une carence constitutive, parce que notre parcours scolaire n'a pas été celui, brillant, des normaliens qu'on commence à fréquenter, ni même celui des Parisiens se montrant si éloquents au cours des séminaires ou des colloques auxquels on assiste, impressionné et dominé. Si tu veux, comme tous ceux qui ont un parcours semblable, j'ai souvent le sentiment d'une insuffisance distinctive ou, si tu préfères, je suis souvent persuadé que ma prétention à appartenir à une sorte d'élite de la pensée n'est qu'une supercherie. Or, ce sentiment relève essentiellement de l'intériorisation de ma position dominée, dans le champ social d'abord et dans le champ

académique, ensuite. Et c'est contre cette intériorisation que je dois lutter, que nous devons nous battre, ne serait-ce que pour continuer à prendre la parole dans les arènes scientifiques. Pour tout te dire, j'ai conduit mon doctorat avec le sentiment accablant d'être toujours en retard d'une lecture, d'avoir une montagne de connaissances à résorber et, en somme, de n'être jamais l'égal de ceux que je côtoyais alors que, peu à peu, je devenais chercheur.

Dans le même temps, l'idée que la connaissance n'avait jamais d'intérêt en soi, mais était toujours tributaire de rapports de puissance et de pouvoir me galvanisait et me conduisait à réfuter le statut de science à la sociologie – contrairement, pour le coup à Bourdieu, qui me semblait sombrer dans une sorte de fétichisme du savoir. La connaissance, comprenais-je, n'a d'intérêt que praxéologique. Elle est toujours annexée à une fin pratique. De même que les sciences de la nature n'ont, quoi qu'on en dise, d'autres fonctions que la maîtrise du monde matériel, la sociologie et toutes les sciences sociales me paraissent au service de l'emprise et du contrôle social. Connaître, c'est agir et aucune connaissance n'est sauve de ses implications politiques. C'est ce que je croyais pouvoir déduire à la fois de mes intuitions personnelles, mais aussi de la lecture de Bourdieu, Foucault et Marx, avant eux, en particulier ses « aphorismes » connus sous le nom de « thèses de Feuerbach ».

Olivier Cléach (OC) : *Et pourtant, malgré ces « handicaps », cette domination symbolique contre laquelle tu dois lutter, tu as persévéré...*

Salvatore Maugeri (SM) : Comme je te l'ai dit, c'est Pierre Tripier qui aura, en définitive, autorisé mon accession au métier de sociologue et je lui en sais gré, même si nos rapports n'ont pas toujours été simples. Alors que je poursuivais mes chimères du côté de la sociologie du crime, et qu'à l'occasion de cette enquête sur le troisième âge nous avons appris à nous connaître et nous apprivoiser, Pierre m'a offert l'opportunité de le remplacer dans un colloque sur les transports, où il était invité, m'a-t-il dit, en tant qu'expert en sociologie du travail.

J'ai rarement rencontré quelqu'un qui vous fasse ainsi spontanément confiance et qui soit disposé à pardonner vos faux-pas. Il est, de ce point de vue, d'une mansuétude à toute épreuve à l'égard des étudiants – quels que soient leur parcours antérieur et leur dotation intellectuelle – et tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui doivent certainement partager la reconnaissance que j'éprouve pour lui, nonobstant mes réserves sur sa sociologie.

Un colloque sur les transports, réellement, cela ne me parlait pas – je trouvais même ça « déplacé » pour un apprenti sociologue soucieux de comprendre le « sens de l'histoire ». J'ai côtoyé deux jours durant tout ce que la recherche en transport et en télécommunications comptait de « meilleur », du point de vue de la thématique envisagée, à peu près dans tous les domaines scientifiques, depuis l'ingénierie jusqu'à l'histoire, en passant par la gestion, l'économie, etc. Ce colloque touchait, en fait, à ce qui commençait à apparaître comme une fonction appelée à jouer un rôle central dans la vie économique : la logistique. Et les participants avaient comme mission de clarifier les liens unissant les transports et les télécommunications dans l'essor de cette nouvelle activité. Parmi les invités, se trouvait un spécialiste du domaine, Jacques Colin, dont j'ai appris par la suite qu'il était à l'origine de l'introduction de la logistique dans les sciences de gestion et

l'initiateur des enseignements dispensés dans les IUT sous le nom de « Transport et Logistique », dès le début des années 1970.

Je n'ai pas mesuré sur le moment l'importance des connaissances qui ont été brassées sous mes yeux. Mais, quelque temps plus tard, quand l'organisateur m'a demandé, à la suite d'un événement fortuit, de participer à la rédaction des actes du colloque, j'ai pu approfondir tout ça et, effectivement, quand le moment est arrivé où un appel d'offres du SERT, rattaché au ministère des Transports¹, est paru, j'ai pu rédiger, seul, une proposition sans doute convaincante, parce qu'informée, qui a fait que mon projet a été accepté ; j'ai fait alors mon entrée en sociologie du travail, sous les auspices de ce SERT, avec son argent et la caution scientifique de Pierre Tripier (ce qui a été sans doute aussi déterminant dans le choix de ma proposition compte tenu de son rôle au sein du Pirttem²).

OC : *Au-delà de nous éclairer sur ton positionnement théorique, peux-tu aussi nous en dire un peu plus sur la manière dont tu as été amené à t'intéresser à la sociologie de la gestion ?*

SM : Eh bien, disons que la posture de recherche que j'avais été obligé d'adopter pour répondre aux attentes de mes commanditaires pourrait être qualifiée de « mésologique ». En vérité, il s'est agi à chaque fois de clarifier les principes stratégiques au départ des restructurations industrielles qui se multipliaient dans le tissu économique. Je crois que si mes propositions étaient accueillies avec faveur, cela provenait de leur positionnement centré sur les stratégies managériales. C'est bien cela qui me conduira à ouvrir le chantier qui deviendra, bien plus tard, la sociologie de la gestion. Il s'agissait de faire la lumière sur les postulats qui guidaient la mise en réseau des entreprises et les décisions d'externalisation productive qui s'amplifiaient (je précise que l'intérêt des commanditaires était purement pratique ; pour France Télécom, par exemple, il s'agissait de calibrer les services qui pourraient ensuite être proposés aux entreprises. La sociologie ici était utilisée à des fins marketing, en somme).

Avec ces principes managériaux, j'accordais une importance centrale à l'outillage technologique mis en place pour soutenir les visées des dirigeants, en particulier les technologies fondées sur l'informatique et les réseaux. On voit ici le lien avec les « dispositifs de gestion ». Le sociologue du travail n'était pas très à l'aise avec ce type d'objets – comme on le sait, son regard s'est, dès le départ, focalisé sur ceux qui subissaient les choix managériaux, pas tellement sur ceux qui les concevaient. C'est que les bailleurs de fonds de leurs études ne les payaient pas pour cela, n'est-ce pas... Dans mon souci de tenir ensemble toutes les dimensions de la chaîne logistique et tâcher de satisfaire les attentes de mes pairs, je ne manquais pas d'interroger aussi les chauffeurs routiers afin d'apporter des éclairages sur les conséquences des stratégies réticulaires des firmes. Mais cette population était très mal connue de la sociologie du travail et, surtout, les théories à

¹ Sergio Bologna a enseigné l'histoire en Italie et en Allemagne. Fondateurs des revues *Classe operaia* et *Primo Maggio*, il poursuit ses recherches sur la logistique et participe à l'organisation des travailleurs freelance.

² Programme Interdisciplinaire de Recherche sur les technologies, le travail, l'emploi et les modes de vie. Ce programme a démarré après 1981 et l'arrivée des socialistes au pouvoir (Denis Guthleben, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, Armand Colin, 2013). On pourra se reporter également à l'entretien que Pierre Tripier a accordé aux Cahiers Internationaux de Sociologie de la Gestion dans le n°15 : <http://sociogest.hypotheses.org/revuecisg#15>

notre disposition à ce moment-là me semblaient inadaptées pour rendre compte des changements affectant le secteur.

En réalité, je ne voyais pas d'autres solutions que d'appliquer une grille de lecture marxiste à la situation que je découvrais, caractérisée par un recul généralisé de l'autonomie salariale et, symétriquement, par une nouvelle étape dans la domination du capital sur le travail.

Or, à la même période, les constats inverses triomphaient : l'époque était à la célébration d'une inattendue émancipation ouvrière, les travaux des Allemands Kern et Schumann¹ étaient dans toutes les bouches, dans une version qui en gommait tous les aspects négatifs du point de vue salarial. La sociologie de l'entreprise prenait son envol, écrasant 40 ou 50 ans de sociologie du travail marxisante, relayant l'analyse stratégique de Crozier et de Friedberg, et les travaux sur l'identité de Sainsaulieu qui dominaient la littérature. Touraine était oublié et il ne m'était de toute façon d'aucune aide dans mon travail. Bref, la sociologie du travail ne m'aidait pas à rendre compte de mes découvertes et je n'avais pas les capacités de conceptualisation pour dépasser ses limites et au total je piétinais théoriquement, incapable que j'étais de répondre aux attentes de Pierre qui était, quant à lui, en pleine ferveur interactionniste à ce moment-là.

OC : *Comment expliques-tu cette évolution de la sociologie du travail ?*

SM : J'allais justement y venir. Pour comprendre ce qui est arrivé à la sociologie du travail à ce moment-là, il faut lire le livre de Lucie Tanguy², qui montre comment les gouvernements socialistes ont fait pleuvoir les largesses financières de l'État sur le milieu de la recherche, exigeant en retour la constitution d'équipes pluridisciplinaires et la production de recherches « à visée pragmatique », permettant de dépasser le conflit de classe des années antérieures, conflit qui l'avait, au demeurant, porté au pouvoir.

C'est à ce moment-là que des chercheurs en gestion et des ingénieurs se sont engouffrés dans l'analyse sociale, sans aucun bagage disciplinaire, mais avec une audace théorique et une souplesse d'échine à l'égard des attentes des bailleurs de fonds tout à fait probantes, que les sociologues se sont empressés d'imiter afin de se garantir aussi des ressources pour eux et leurs doctorants.

Ceux des mandarins qui avaient, en leur temps, fait le voyage aux États-Unis via les « missions à la productivité », ont été les plus prompts à rejoindre les rangs des apologues de la « révolution toyotiste ». Toute l'inspiration marxiste, après des décennies sans doute d'hégémonie académique, s'est vue délégitimée, sinon ostracisée – à un moment où, pourtant, la grille marxiste était probablement la plus utile pour comprendre les changements. Bourdieu n'était d'aucune utilité pour nous, le travail étant le grand absent de sa sociologie et, de toute façon, le privilège accordé dans ses travaux à la domination symbolique et son approche en termes de champ et d'habitus ne me semblaient pas applicables à mes objets d'étude.

¹ Horst Kern, Michael Schumann, *La fin de la division du travail ? La rationalisation dans la production industrielle*, Paris, MSH, 1989.

² Lucie Tanguy, *La sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011. Voir la recension rédigée par Salvatore Maugeri dans la *Nouvelle revue du travail*, en ligne : <https://nrt.revues.org/418>.

Sa sociologie masquait surtout, dans le fond, la simplicité des dominations économiques et politiques qui s'exerçaient sans fard sur le travail, passant en outre complètement à côté de la nouvelle impulsion donnée à l'exploitation salariale par une économie qui se financiarisait à grands pas – transformation paradigmatique qui échappait totalement aux sociologues du travail, comme à presque tous les sociologues, en tout cas, à ceux qu'il était conseillé de lire et de citer quand on allait au-devant de ses pairs.

Seuls les économistes « régulationnistes » ont compris ce qui arrivait et c'est plus tard que je les ai découverts et lus (en particulier Michel Aglietta et André Orléan, auxquels il faut adjoindre Frédéric Lordon, naturellement, et quelques autres). Personne ou presque chez les sociologues ne s'intéressait à eux.

J'ai bricolé, comme je l'ai pu, une thèse¹ dont les fondements empiriques ne pouvaient guère être mis en doute, mais dont l'approche critique, pas suffisamment étayée sur le plan théorique, pouvait prêter à beaucoup de discussions.

OC : *Et comment es-tu devenu maître de conférences ?*

SM : Eh bien, je dirais que le hasard et la chance ont fait que j'ai pu décrocher, en septembre 1995, huit mois après ma soutenance, un poste d'ATER dans un IUT², pour former de futurs techniciens du transport et de la logistique. L'année d'après, j'étais recruté. Je crois que je n'ai pas été une mauvaise recrue pour ce poste à l'IUT. Avec ce recrutement, toutefois, la carrière sociologique semblait devoir se fermer à moi sans jamais avoir vraiment démarré. L'IUT et la recherche en sociologie, ça fait deux, comme on dit, mais je ne l'ai réalisé que plus tard, tout à ma joie d'être devenu « maître de conférences ».

C'est encore une fois Pierre Tripier qui m'a sorti du marasme, deux ou trois ans après mon recrutement. Alors qu'on s'était un peu perdu de vue – l'éloignement à la fois spatial et conceptuel expliquant sans doute la situation –, il m'a recommandé auprès d'un collègue de St-Quentin-en-Yvelines, pour des enseignements en master, en sécurité des transports, témoignant une fois encore de sa largesse de vue. Nous avons renoué à cette occasion et il a suggéré mon adhésion au laboratoire Printemps, au sein de l'axe de recherche qu'il dirigeait, intitulé « Dispositif³ ». Cet engagement à tout changé...

OC : *C'est là que tu as commencé à t'intéresser à la question des dispositifs de gestion ?*

SM : Exactement. D'abord, j'y ai fait la connaissance de doctorants ou jeunes docteurs travaillant aux côtés de Pierre, et j'ai compris qu'ils étaient aux prises avec le type de difficultés de positionnement inconfortable qui avait été le mien, compte tenu de la similitude de nos objets d'étude. Tous consacraient peu ou prou leur recherche à ces « nouveaux outils de gestion » proliférant dans les entreprises ou les organisations, et qui, fondés en général sur les NTIC, visaient à organiser le travail, le planifier, le normer et le contrôler tout à la fois, imposant à travers toute l'entreprise, sans égard pour la géographie, l'histoire et la culture de ces établissements et l'expertise de leurs troupes, les

¹ Transport routier des marchandises et EDI : des rationalisations productives à la polarisation économique. Enquêtes sur les ambivalences du "post-fordisme", sous la direction Pierre Tripier, Université Paris 10 Nanterre, 1995.

² IUT de Chartres qui est rattaché à l'université d'Orléans.

³ https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2674/files/2016/02/Atelier_dispositif_Printemps.pdf

mêmes principes de fonctionnement, le même script dans l'accomplissement des activités. Ces outils, ils les avaient déjà appelés des « dispositifs de gestion » et leur étude s'avéra assez vite devoir être rangée dans la catégorie encore officiellement inexistante de « sociologie de la gestion ».

La publication de *Délit de gestion*¹ avec, ensuite, la fondation de l'AFS en 2002 a consacré l'existence de ce courant de recherche. Le RT30, sociologie de la gestion, était né. Valérie Boussard², nouvellement nommée MCF à St Quentin-en-Yvelines, nous avait rejoint à ce moment – il y avait également Delphine Mercier³, Djaouida Sehili⁴, Jean-Louis Matrod, d'autres dont j'ai oublié le nom, parce qu'ils n'ont pas continué dans cette veine. Aujourd'hui, issu de ce creuset versaillais, je suis le seul à être resté au RT30, les autres « anciens » de ce réseau, à nos côtés dès le début ou presque, viennent d'un autre milieu : l'entreprise (c'est le cas de Jean-Luc Metzger⁵ et Marie Benedetto⁶, par exemple).

OC : *Comment s'est alors développé le RT 30 auquel tu as collaboré dès le début ?*

SM : Oui, je vais essayer d'être bref à présent, car j'ai été déjà bien long. Le RT30 a survécu sur la base des rares énergies qui croyaient en ses potentialités. Autant dire qu'il a subsisté dans les marges du système, sans ressource, sans laboratoire d'adossement, sans professeur et sans leader intellectuel. Mais avec une liberté de fonctionnement et de pensée qui constituait un attrait hors de prix pour ceux qui ont continué à le fréquenter. D'une année à l'autre, plusieurs chercheurs, des doctorants ou jeunes docteurs, nous ont rejoints, témoignant du fait que notre positionnement dans le champ académique trouvait quelque écho. Les points de vue y ont toujours été pluriels.

OC : *Et derrière tout cela, d'où vient ton intérêt pour les dispositifs de gestion ?*

SM : Et bien notre intérêt pour les « dispositifs de gestion » vient de ce que ces agencements « mi-humains, mi-machiniques, mi-discours, mi-pratiques » à visée disciplinaire ont envahi l'espace des firmes et colonisé toutes les pratiques de production, dans tous les secteurs de l'économie, jusqu'aux administrations ou même les associations. Aucun territoire ne leur échappe. Si les débuts ont été marqués par le verbe, si l'on en croit la Bible, la fin doit ressembler à ce culte du chiffre qui est le nôtre. Cette doctrine a ses grands prêtres, qui dominent les multitudes : les « gourous du management » généreusement appointés par les grands propriétaires et dont les « oracles » sont reçus fébrilement par la classe politique. Qu'on songe par exemple au destin éditorial de certains ouvrages, au long des décennies. Rappelons-nous le succès mondial d'un livre comme *Le prix de l'excellence*, de Peters et Waterman, publié en 1983 : pendant dix ans, plus aucun article touchant à la gestion, qu'il fût signé par un sociologue ou un gestionnaire, n'a pu s'éviter la mention ritualiste à ce livre qui a consacré le terme

¹ Sous la direction de Salvatore Maugeri et édité par La Dispute, en 2001.

² Sociologue, Professeur des universités, Paris Nanterre, membre de UMR 8533 - Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES).

³ Sociologue, Chercheur CNRS, Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST).

⁴ Maîtresse de conférences à l'Institut d'études du travail de Lyon (IETL), université Lumière Lyon 2.

⁵ Une présentation de ses travaux est disponible sur le site indépendant : <http://jean-lucmetzger.monsite-orange.fr/sociologyofmanagement/index.html>

⁶ Maître de conférences associée à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Une présentation de ses travaux est disponible sur le site de l'université : <http://www.uvsq.fr/mme-benedetto-meyer-marie-204197.kjsp>

« excellence » dans le vocabulaire gestionnaire, quelles qu'aient été ensuite les critiques qu'on lui a adressées.

« L'excellence » est devenue un impératif catégorique et tant pis si on nous explique chaque année qu'il faut être plus « excellent » que l'an passé, que les chiffres doivent être, par définition, toujours dépassés... Que le salarié trouve en lui les moyens de résoudre cette aporie d'une excellence à jamais insuffisante. Des richesses se construisent grâce à de telles absurdités et de la liturgie du chiffre qui l'accompagne. Grâce à ces doctrines, des dominations s'étendent à travers la planète et autorisent la mise en exploitation de milliards d'individus pour le profit de quelques-uns. On le voit bien aujourd'hui que cette même quantophrénie nous permet de mesurer le fait aberrant que huit individus détiennent à eux seuls l'équivalent de la richesse de la moitié de la population de la planète ou quelque chose comme ça¹ ...

Au passage, on est bien obligé d'admettre que le chiffre – ou plus exactement les nombres – peut aussi aider à comprendre le monde. Hélas, notre mode d'existence humain, comme diraient certains, est tout sauf simple et univoque. Les usages disciplinaires du chiffre doivent être débusqués et on doit travailler à trouver des méthodes de calcul promouvant l'égalité et la justice.

OC : *C'est cette idée que l'on a développée dans le RT 30 à travers le concept de gestionnarisation de la société ?*

SM : Oui, on peut dire que décrypter la magie noire au fondement de ce mécanisme « comptable » d'assujettissement est le projet qui m'a guidé au démarrage du RT30. Aujourd'hui, avec l'instauration de notre séminaire en faveur « d'une autre gestion² », on réfléchit aussi aux principes qui pourraient favoriser une organisation égalitaire, démocratique du travail et, évidemment, de la société. Ce n'est pas simple, mais certains chercheurs y réfléchissent et c'est vers ceux-là qu'on veut se tourner. C'est ce projet que j'aimerais pouvoir poursuivre aux côtés de chercheurs convaincus comme moi que la connaissance doit être mise au service de la justice et du bonheur du plus grand nombre. Il ne s'agit certes pas d'un projet « scientifique », mais je pense qu'on a compris à présent ce que je pense de la science.

¹ C'est en effet ce que montre un rapport publié en 2016 par l'ONG Oxfam et intitulé « Une économie au service des 99% ». L'étude est téléchargeable sur le site d'Oxfam : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-99>

² Pour connaître les intervenants invités à ce séminaire, voir : <https://sociogest.hypotheses.org/seminaire-du-rt-30>

Pour connaître le contenu de leurs interventions, voir les précédents numéros des *Cahiers internationaux de sociologie de la gestion*.